



# Programme : formation référent arbre

2024\_2025

## Public visé :

*Professionnels du paysage :*

*Paysagistes*

*Jardiniers paysagistes*

*Agents territoriaux de services techniques*

*Agents communaux de services techniques*

*3 ans d'expérience professionnelle requise*

*Formation pour professionnels du paysage*

## Pré requis :

*Niveau BTS A obligatoire avec preuve de diplôme exemplaire original scanné*

*Niveau BAC PRO / général ou autres sur dossier : entretien puis CV et lettre de motivation*

## Objectif(s) pédagogique (s)

### **Aptitudes :**

- *Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour protéger un inventaire paysager*
- *Répondre avec preuves à des faits, en respectant une procédure d'obligation réelle environnementale*
- *Comprendre les fonctionnements d'une obligation réelle environnementale*
- *Établir une obligation réelle environnementale en coordination avec un notaire et client*

### **Compétences :**

- *Capacité avérée de diagnostiquer, deviser, répondre à la demande d'un client*
- *Connaître la nature d'un patrimoine arboré*
- *Ordonner et gérer un dossier client par l'intermédiaire d'un support juridique depuis la demande du client jusqu'à la signature de l'acte notarié*
- *Être à l'écoute, respecter le principe du contradictoire*
- *Faculté d'adaptations*

*Durant la formation les stagiaires apprendront les fonctionnements d'une obligation réelle environnementale suite à un inventaire paysager et/ou horticole.*

*A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de constituer et restituer un argumentaire pour justifier de ses choix, de l'arbitration de ses dies et de l'application de son savoir-faire dans le respect de la réglementation en vigueur pour l'établissement de l'obligation réelle environnementale.*

## **Durée et modalité d'organisation :**

*Durée : 7h*

*Horaires : 9h – 12 / 13 – 17h*

*Organisation : présentiel*

*Au sein de ALT Corporation*

*Taille du groupe : 1 stagiaire minimum / 6 maximum*

**Lieux :** en distanciel

## **Délai d'accès :**

*Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 15 jours avant le début du module et en fonction des places restantes.*

**Tarifs :** *sur demande*

## **Déroulé / contenu de la formation :**

- *Inventorier un patrimoine arboré dans le domaine public*
- *Inventorier un patrimoine arboré dans le domaine privé*
- *Assurer un patrimoine arboré*
- *Rédiger un acte notarié de protection d'un patrimoine arboré par l'intermédiaire d'une obligation réelle environnementale*

## **Moyen d'encadrement :**

*Entrepreneur du paysage*

*Ingénieur IAB EED pépinières*

*Expert A8 - Horticulture*

*Membre UNEP*

## **Méthodes mobilisées :**

*Pédagogie pro active et participative.*

*Présentation du texte de loi, documents techniques, réglementaires et juridiques.*

*Présentation du principe du contradictoire.*

*Présentation d'une obligation réelle environnementale*

*Analyse du suivi d'une obligation réelle environnementale.*

*Points de contrôle avec utilisation du barème de l'arbre.*

*Supports : documentations techniques*

*Projections : obligation réelle environnementale*

- *Répartition pédagogique : 40 % de pratique, 60 % d'apports théoriques*
- *Participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée*
- *Exercices pratiques, outils d'analyse,*
- *Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation.*

## **Modalités de suivi et d'évaluation :**

*QCM début et fin*

*Feuille d'émargement par demi-journée*

*Attestation de présence*